



## Déclaration liminaire SUD éducation Paris

### CSA DU 3 décembre 2024

Ce CSA s'ouvre dans 1 période politique que l'on peut qualifier à la fois d'incertaine et ubuesque. Incertaine car personne ne sait combien de temps ce gouvernement a-démocratique va rester à la manœuvre.

Ubuesque tant les mots dans la bouche de celles et ceux qui dans ce pays exercent des responsabilités dissimulent, derrière une réalité en apparence pleine de bonnes intentions, un monde de plus en plus ostracisant, binaire et punitif. Cette dichotomie entre les discours et le réel, nous la retrouvons au sein de l'académie de Paris.

Ainsi, certains mots affichés comme des devises qui représenteraient les valeurs de l'académie. Ne veulent plus rien dire.

#### Inclusion

Le mot **inclusion** par exemple qui est martelé tel un mantra quand il s'agit d'évacuer les difficultés dont font état les personnels enseignants et les aesh. Derrière ce mot et les ambitions affichées, il y a la réalité des manques de moyens, de temps, de formation. Et donc la non effectivité des droits des élèves en situation de handicap. Mais également la détresse de centaines de personnels d'éducation qui sont en 1ère ligne avec le sentiment de ne pas y arriver, de ne pas savoir faire, de mal faire. Des personnels qui culpabilisent car sont mis-es dans une situation où rien n'a été institutionnellement fait pour que certain-es des élèves qu'ils et elles incluent ne leur apparaissent pas comme des poids au bon déroulement de la classe.

La performativité du langage a ses limites : les mots ne font pas complètement les choses. Ils peuvent par contre quand ils sont assénés pour donner l'illusion d'une réalité, créent de la souffrance.

Derrière le mot INCLUSION il y a aussi la réalité d'une institution dont vous êtes ici les représentants et représentantes et dont les actions ne favorisent pas la généralisation de processus inclusifs.

Ainsi, comme une litanie dans cette salle 1071 où syndicats et représentants de l'Académie se font face, revient la question des difficultés de recrutement des personnels AESH. "On essaye de recruter" " On fait ce qu'on peut" " On y travaille" entend on régulièrement quand nous soulevons le manque d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap.

Mais derrière ces mots, il y a les conditions de rémunération des AESH et la façon dont le rectorat de Paris justement travaille à leur amélioration. Il a ainsi fallu se battre pour obtenir le droit à l'indemnité REP ou REP + pour ces personnels. Et quand ce droit a été gagné, le ministère et le rectorat de Paris y ont mis des freins en contestant à la fois le montant de cette indemnité pour le minorer et en contestant la rétroactivité des sommes dues. Actuellement, alors que SUD éducation Paris a arraché une décision favorable sur la rétroactivité des primes REP devant la cour d'appel du tribunal administratif de Paris, les services juridiques du rectorat sont d'ailleurs peut-être en train d'étudier comment faire appel de cette décision... Il n'y a pas de petites économies quand il s'agit de les faire sur le dos des petits salaires !

### **Mineur-es non accompagné-es**

Derrière ce mot INCLUSION il y a aussi les réalités sociales qui créent de plus en plus d'exclusion et que les personnels d'autorité voudraient effacer d'un coup de baguette magique voire de matraque magique.

Ainsi la scolarisation des mineur-es non accompagné-es. Certes Paris est l'une des Académies où le plus de mineur-es enfermés dans cette catégorisation sont scolarisés et cela doit être salué. Mais dans la réalité, le parcours de ces jeunes pour pouvoir être scolarisés relève davantage d'un parcours du combattant semé d'obstacle que d'une démarche inclusive. Ces jeunes font pourtant partie de la catégorie des élèves à besoins spécifiques et sont donc concernés par l'inclusion. Difficultés à obtenir des RDV, procédures de prises de RDV excluant pour les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme ou ne possédant ni téléphone avec accès internet ni ordinateur. La liste des obstacles est longue.... Le dernier en date est celui de l'obligation d'être accompagné-e tout au long de la passation des tests alors qu'on est catégorisé non accompagné... Ubu semble avoir investi le rectorat de Paris. En tout cas la question qui se pose est "comment peut on en même temps passer son temps à mettre en avant le concept d'inclusion et créer ou invisibiliser des mécanismes d'exclusion?"

### **Exclusions de lycéen-nes**

Le rassemblement qui va se tenir sous les fenêtres du rectorat en ce début d'après-midi contre l'exclusion d'un élève qui bloquait avec d'autres son lycée au printemps dernier et a été exclu est également symbolique de la distorsion entre les valeurs affichées d'inclusion et bienveillance et les mesures punitives et d'exclusion appliquées à certain-es élèves. SUD éducation Paris une fois de plus dénonce la répression policière et administrative dont beaucoup de jeunes, trop racisés, trop politisés, trop engagés sont souvent victimes.

### **Exclusion de PES et contractuel-les**

Derrière la façade de l'inclusion il y a également des pratiques contestables pour se débarrasser de personnels contractuels ou de PES sans leur laisser guère de chance de s'expliquer ou de les entendre alors que leurs conditions de travail les plaçaient dans des conditions spécialement difficiles. J'évoque là deux situations, l'une concernant une enseignante contractuelle dans le 19e très appréciée pour

son professionnalisme et son implication auprès des élèves et l'autre un PES qui a effectué son stage dans une école du 15e très compliquée qui a défrayé la chronique à la rentrée. Le fait que ces deux personnes soient racisées est sans doute due au hasard mais puisque nous parlons d'inclusion nous ne pouvons nous empêcher de le noter. En tout cas on ne peut pas invoquer à tout bout de champ la bienveillance et l'inclusivité et ne pas être soi même irréprochable.

## **Sexisme et validisme**

Plus largement, puisqu'il s'agit toujours de parler d'inclusion, nous évoquons ici le projet de loi dit Kasbarian qui va imposer 3 jours de carence aux fonctionnaires et une baisse des indemnités journalières. Bien sûr nous avons conscience que cela dépasse, comme souvent, le rectorat de Paris. Mais comment ne pas être révolté-e par cette mesure qui va placer les plus fragiles d'entre nous en grande difficulté. Cette mesure est une violence sexiste et sexuelle à elle toute seule quand on sait le nombre de femmes qui souffrent pendant leurs règles, qui sont atteintes d'endométriose, qui ont des troubles liés à la ménopause. Mais après on va nous parler de lutte contre les VSS ! C'est aussi un crachat à la figure des personnels en situation de handicap, des personnels vieillissant-es et de celles et ceux qui ont une santé fragile. Bref, le contraire de l'inclusion !

## **Harcèlement**

Un autre syntagme nominal qui revient souvent au ministère de l'Education nationale et donc dans l'académie de Paris : LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT.

Toutes et tous dans les établissements scolaires nous sommes encouragé-es à lutter contre toutes formes de harcèlement et c'est très bien. Mais là encore on observe sur la réalité une tendance à croire et faire croire qu'il existerait des recettes magiques. Outre un penchant à déléguer la lutte contre le harcèlement à des spécialistes comme les CPE, les directeurs et directrices, les enseignant-es spécialisé-es et donc à en déposséder une partie des équipes pédagogiques on observe une tendance à présenter le programme PHARE comme un programme miracle qui va régler le problème. Là encore toute analyse systémique de ce qu'est l'école et de ce qu'est la société est évacuée.

Ainsi est occulté le fait que l'on vit dans une société du rejet, où le discours politique se durcit contre différentes figures de l'Autre et qu'il y a un risque de récupération sécuritaire et politicienne du harcèlement. D'ailleurs étrangement plusieurs de nos ministres de l'éducation aiment à se présenter comme d'anciennes victimes de harcèlement...

On laisse croire qu'on va traiter la violence et le harcèlement à l'école en ne considérant que les élèves alors que le harcèlement concerne aussi les enseignants et que leur bien être est lié à celui des élèves. Or quand on voit la souffrance au travail chez les enseignants on ne peut que se poser des questions. *Et là encore* on ne peut prétendre, sauf à se leurrer, ne prendre en compte que l'école quand on veut combattre le harcèlement à l'école. Il y a les conditions économiques et sociales. Plus les programmes politiques seront clivants, plus les gouvernements prendront des mesures aggravant les difficultés économiques et sociales d'une partie de la population et stigmatisantes pour les personnes

racisées et désignées musulmanes, plus les conditions permettant des processus de harcèlement seront réunies.

Par ailleurs comment prétendre lutter contre le harcèlement quand on sert un Etat qui y participe ?

Le CNRTL définit ainsi "Harceler quelqu'un" :

a) Fatiguer quelqu'un par des demandes, des questions, des prières, des sollicitations, des attentions répétées.

b) Exhorter continuellement quelqu'un pour le faire agir et progresser.

N'est-ce pas exactement ce qu'il se passe en ce moment avec le "prof bashing", les demandes continues faites aux personnels d'éducation par leur hiérarchie pour justifier de tout et de rien, les réunions qui se multiplient, les évaluations perpétuelles d'élèves et d'écoles, les convocations à des formations pour des mercredis après-midi, vendredis soirs, samedi matins, les fermetures de classe, baisses de DHG, ect ect.... ?

Les personnels d'éducation se sentent assailli-es sont épuisé-es. Physiquement et mentalement. Cet épuisement ne peut que se ressentir au quotidien dans les établissements

## **Besoins**

Pour finir, puisque nous parlons d'épuisement professionnel en lien avec des injonctions permanentes, nous évoquerons un dernier mot polysémique et détourné de son sens : le mot BESOIN qui depuis l'an dernier est devenu synonyme du mot NIVEAU. Le Conseil d'État a donc invalidé cette mesure tant contestée que sont les groupes de BEVAUX ou de NISOIN au choix (tant qu'à jouer sur la langue allons y à fond). Mais qu'à cela ne tienne le gouvernement annonce qu'il produira un décret, précisant que la décision du conseil d'Etat n'est "en aucun cas une remise en cause de l'objectif fondamental de cette mesure : répondre aux besoins spécifiques de chaque élève pour garantir sa réussite scolaire."

Là encore nous ne pouvons que déplorer la conception de la notion de besoins. Une conception qui évacue toute dimension sociale et qui considère que quand des élèves vivent dans la rue et que les personnels d'éducation s'en émeuvent il faudrait songer à mettre en place des stages de gestion des émotions.

Non nous ne gérerons pas nos émotions quand il s'agit du bien-être de nos élèves et de leurs familles. Oui nous continuerons à essayer de nous comporter en adultes responsables qui ont à coeur tous les enfants et tous les jeunes même si ils et elles ne correspondent pas aux enfants que nous étions ou aux enfants que nous avons l'habitude de cotoyer dans notre sphère sociale.

Non, face à la déliquescence sociale qui fait boule de neige, nous ne fermerons pas les yeux en nous disant que tout ce qui n'est pas du ressort de la pédagogie ne nous concerne pas. Nous ne fermerons

pas les yeux sur la destruction du service public d'éducation et la complaisance vis à vis du privé et des classes sociales favorisées.

Sans doute certain-es d'entre vous de l'autre côté de la table ne sont pas dupes de la cruauté et de l'absurdité de la période actuelle mais doivent faire figure de bon-nes fonctionnaires. C'est à dire des fonctionnaires non pas au service de tous les publics et du bien commun mais des fonctionnaires au service de l'Etat quel que soit l'Etat et la malveillances de ses intentions.

A celles et ceux qui ne sont pas dupes nous donnons rendez-vous le 5 décembre, journée de grève qui s'annonce exceptionnelle dans les établissements scolaires, et après.